

Conseil national de développement économique des Autochtones

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027

DATE

6 juin, 2024



PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027	4
• PRIORITÉ 1 : La Stratégie Économique Nationale Autochtone ...	5
• PRIORITÉ 2 : Inclusion économique des Autochtones	6
• PRIORITÉ 3 : Données économiques des Autochtones	7
NOTRE IMPACT	8
À PROPOS DU CONSEIL	11
NOS MEMBRES DU CONSEIL	12



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au nom du Conseil National de Développement Économique des Autochtones, j'ai le plaisir de présenter notre Plan Stratégique pour 2024-2027.

Depuis sa création il y a plus de 30 ans, le CNDÉA est resté engagé à promouvoir sa vision de l'autosuffisance économique des autochtones et de la parité socio-économique avec le reste du Canada. La prospérité et le bien-être des communautés autochtones sont intimement liés aux terres et aux voies navigables que nous habitons. Les études d'impact économique soulignent constamment cette relation symbiotique et les effets positifs de la participation économique des autochtones sur les zones environnantes. Cela témoigne de la résilience et de la débrouillardise des peuples autochtones et de l'impact que notre succès peut avoir sur le développement régional et la croissance économique au sens large.



À travers le Canada, les Peuples autochtones créent des opportunités socio-économiques innovantes pour nos communautés, comme nous l'avons toujours fait. Nous prenons notre avenir en main, exerçant nos autorités juridictionnelles et renforçant nos communautés en tant que Nations véritables. Cependant, de nombreuses communautés ont encore besoin de soutiens économiques. C'est pourquoi il est important d'avoir une voix forte sur les politiques et programmes applicables à nos peuples pour stimuler le développement économique et combler les écarts qui subsistent entre les Canadiens autochtones et non autochtones.

Le Conseil croit fermement que la véritable réconciliation avec les Peuples autochtones ne peut être atteinte sans une réconciliation économique. Cela signifie créer des partenariats significatifs et des opportunités mutuellement bénéfiques basées sur des valeurs et du respect. Cela signifie avoir un mot à dire sur ce qui se passe sur les territoires traditionnels autochtones. Cela signifie récupérer l'économie autochtone et améliorer la qualité de vie des Premières Nations, Inuits et Métis.

Le Plan stratégique 2024-2027 du CNDÉA articule une voie à suivre pour construire une base solide et durable pour la réconciliation économique. Le Plan établit trois domaines prioritaires pour le Conseil :

1. Plaider pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement économique des Autochtones par tous les niveaux de gouvernement, l'industrie et les institutions, et surveiller la mise en œuvre des 107 Appels à la prospérité économique.
2. Promouvoir l'inclusion économique des Autochtones et leurs contributions à l'économie nationale en mettant en avant des histoires de réussite et des études de cas autochtones.
3. Participer à la production de données et de recherches dirigées par les Autochtones.

Le CNDÉA s'engage à concentrer ses efforts et ses ressources pour soutenir ces trois domaines prioritaires. La septième génération est un concept autochtone sur le fait de regarder en arrière et en avant. Cela nous apprend que nos actions d'aujourd'hui auront leur plus grand impact dans sept générations. Alors que nous poursuivons ce travail important pour avancer l'inclusion des Autochtones dans l'économie canadienne, il est essentiel que nous considérions les générations futures comme notre lumière directrice. Lorsque les communautés autochtones prospèrent, tous les Canadiens en bénéficient, aujourd'hui et demain.

Dawn Madahbee Leach
Président, Conseil national de développement économique des Autochtones



PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027

Le mandat du CNDÉA est de fournir au gouvernement fédéral des conseils stratégiques en matière de développement économique pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui répondent aux besoins et circonstances uniques des autochtones au Canada.

Priorités clés

Le Plan stratégique 2024-2027 du CNDÉA se concentre sur trois domaines prioritaires qui orienteront nos conseils au gouvernement et nos engagements avec les communautés, institutions et organisations. Chaque priorité identifie des objectifs et des cibles stratégiques pour guider notre travail au cours des trois prochaines années.

1

La Stratégie Économique Nationale Autochtone

- Inspirer la mise en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, de l'industrie et des institutions.
- Surveiller la mise en œuvre des 107 Appels à la prospérité économique.

2

Inclusion économique des Autochtones

- Promouvoir les contributions des Autochtones à l'économie nationale.
- Mettre en avant des histoires de réussite et des études de cas autochtones.

3

Données économiques des Autochtones

- Participer à la production de données et de recherches dirigées par les Autochtones.
- Collecter, analyser et diffuser des indicateurs économiques clés des Autochtones.



PRIORITÉ 1 : La Stratégie Économique Nationale Autochtone

La Stratégie Économique Nationale Autochtones (SENA), dirigée par des autochtones, vise à provoquer un changement positif en abordant les inégalités de longue date et en fournissant un cadre pour atteindre une croissance inclusive pour et avec les communautés autochtones. La SENA a été lancée en 2022.

Pour élaborer la SENA, le Conseil a travaillé avec Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCIB), Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), Indigenous Works et le Conseil pour l'Avancement des Agents de Développement Autochtones (Cando). Ce groupe de travail principal a collaboré avec plus de deux douzaines d'organisations autochtones sur une période de trois ans.

Après son lancement, le Conseil a présenté la SENA à divers ministères gouvernementaux et continue de promouvoir et de défendre la SENA pour obtenir un soutien et une adhésion plus larges, y compris des régions, de l'industrie et des institutions non gouvernementales.

La Stratégie Économique Nationale Autochtone (SENA) est un plan pour l'inclusion des Peuples autochtones dans l'économie canadienne. Elle présente quatre voies stratégiques pour que le Canada devienne le leader mondial dans le respect des droits autochtones. Ces voies stratégiques sont soutenues par 107 Appels à la prospérité économique répartis en quatre piliers : Finances, Peuple, Terres et Infrastructure. La SENA fournit aux acteurs du développement économique autochtone, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises et aux gouvernements, une vision claire et un mandat pour respecter les droits économiques des Autochtones dans tous les secteurs de la société canadienne.

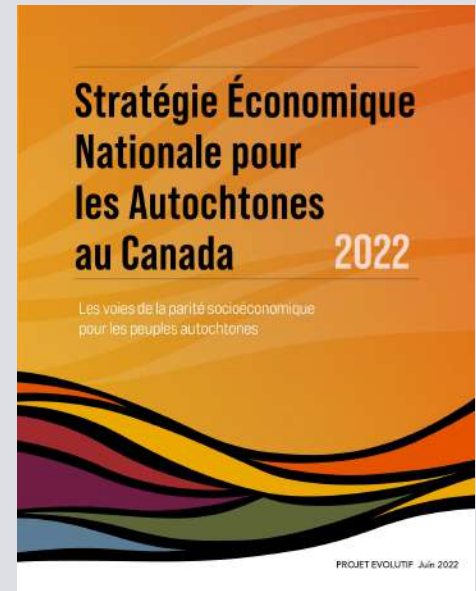
Le Conseil appelle les entreprises, les institutions et tous les niveaux de gouvernement à mettre en œuvre les 107 Appels à la prospérité économique.

L'Université des Premières Nations du Canada, par le biais de son Institut national de la prospérité économique, créera une infrastructure numérique pour servir de dépôt national et d'archive des travaux contribuant à la mise en œuvre et à la recherche continue sur les Appels à la prospérité économique de la Stratégie. Le CNDÉA travaillera en étroite collaboration avec l'Université et surveillera la mise en œuvre de la Stratégie.

Au cours des trois prochaines années, le Conseil continuera d'offrir des conseils et des recommandations pour soutenir le plan du gouvernement fédéral de codévelopper un cadre de réconciliation économique avec les partenaires autochtones. Ce plan vise à augmenter les opportunités économiques pour les Peuples, communautés et entreprises autochtones.

Le Conseil poursuivra également ses travaux pour avancer la réconciliation économique en s'engageant avec les entreprises, les corporations et les institutions, et en fournissant des conseils pour soutenir le développement continu des Plans d'action de réconciliation. Les conseils du Conseil aideront à s'assurer que ces plans reflètent les besoins, perspectives et intérêts uniques des Peuples autochtones à travers le Canada.

La SENA est un document vivant et en évolution. Elle est conçue pour guider tous les niveaux de gouvernement, l'industrie et les institutions travaillant à reconstruire les économies autochtones, dans la réconciliation et la collaboration. Pour réussir, la SENA nécessite l'engagement volontaire des gouvernements, du Canada corporatif et de tous les Canadiens.





PRIORITÉ 2 : Inclusion économique des Autochtones

Le CNDÉA s'engage à promouvoir l'inclusion économique des Autochtones et à mettre en lumière leurs contributions à l'économie nationale. Les entreprises autochtones contribuent près de 50 milliards de dollars par an au PIB du Canada, et il existe plus de 75 000 entreprises et entrepreneurs autochtones au Canada. Les communautés, organisations et entreprises autochtones à travers le Canada démontrent leur excellence et leur leadership en travaillant à travers et contre les barrières systémiques pour contribuer de manière significative à l'économie canadienne.

Mettre en lumière les histoires de réussite économique des Autochtones est un moyen de récupérer le récit, de briser les stéréotypes anciens et d'inspirer une nouvelle voie à suivre. Partager des histoires de réussite inspirera non seulement les Peuples autochtones à travers le pays à aspirer à la prospérité et à reprendre le contrôle des affaires économiques, mais servira également à soutenir la cause de l'investissement dans la croissance des communautés des Premières Nations, Inuits et Métis à travers le Canada.



Photo de la réunion du conseil d'administration de l'automne 2022 à Saskatoon, SK De gauche à droite : Andy Moorhouse, Dr. Marie Delorme, Ruth Williams, Victoria LaBillois, Chef Terrance Paul, Neal Kewistep, Dawn Madahbee Leach, Hilda Broomfield Letemplier, Sandra Sutter

Le Conseil s'engage à promouvoir et à défendre les contributions des peuples autochtones à l'économie nationale en utilisant sa plateforme pour mettre en avant les succès économiques des autochtones.

Le Conseil utilisera sa plateforme et ses ressources pour mettre en lumière les histoires de succès autochtones de tout le pays en partageant des études de cas et des profils sur des entreprises, des entrepreneurs et des organisations autochtones. Ces histoires seront partagées sur le site web du CNDÉA, dans le bulletin d'information au département des Services aux Autochtones, Express, et dans le prochain bulletin d'information du CNDÉA sur les réseaux sociaux, ainsi qu'avec les médias pour une portée accrue. Le Conseil croit que l'amplification des voix et des succès autochtones encouragera de plus grands investissements et le développement économique dans les communautés autochtones à travers le Canada, menant à un avenir plus prospère et résilient pour tous.

Le récit est un pilier fondamental des cultures autochtones, servant de moyen de préserver les traditions, de partager les connaissances et d'inspirer les générations futures. Le Conseil utilisera cette approche traditionnelle pour partager des histoires de succès autochtones modernes. Cela inclura des études de cas sur des entreprises autochtones, des profils de leaders autochtones et des reportages sur des initiatives économiques autochtones. Le Conseil collaborera avec les organisations autochtones pour identifier et promouvoir ces histoires, en veillant à ce que les diverses voix des peuples autochtones soient entendues.

En 2024, le Conseil lancera une série d'événements virtuels et en personne pour mettre en avant des histoires de succès autochtones. Ces événements offriront une plateforme pour les entrepreneurs et les leaders autochtones pour partager leurs expériences, leurs défis et leurs réussites. Le Conseil travaillera également avec les médias pour assurer une couverture large de ces événements et des histoires présentées.



DOMAINE PRIORITAIRE 3 : Données Économiques des Autochtones

L'engagement du conseil à combler le fossé des données sur les principaux indicateurs économiques autochtones repose sur une compréhension profonde que des données précises et complètes sont essentielles pour une prise de décision éclairée et un développement économique durable au sein des communautés autochtones. Cet engagement va bien au-delà de l'analyse statistique pour incarner le principe fondamental de l'autodétermination et de la souveraineté.

Les lacunes dans les données socio-économiques disponibles et fiables concernant les communautés autochtones limitent la capacité des décideurs politiques et des leaders autochtones à mesurer les progrès et à prendre des décisions éclairées profitant aux économies autochtones. Nous honorons les systèmes de connaissances autochtones, promouvons des voies de développement culturellement pertinentes, et soutenons l'autonomisation des communautés autochtones dans la définition et le contrôle de leurs propres données économique.



Le Conseil participera activement à la production de données économiques dirigées par les Autochtones en collectant, analysant et diffusant des données sur les indicateurs économiques clés des Autochtones.

Le Conseil vise à établir un cadre de données solide qui reflète fidèlement les divers paysages économiques et aspirations des Peuples autochtones à travers le Canada. Les perspectives basées sur les données, qui identifient les écarts, les tendances et les domaines de croissance potentielle au sein des économies autochtones, aident le Conseil à fournir des conseils politiques informés et stratégiques au gouvernement fédéral.

Grâce à un engagement continu et à des collaborations avec des institutions académiques, des chercheurs et des organisations autochtones, le conseil cherche à promouvoir une culture de la souveraineté des données, où les peuples autochtones ont l'autonomie de déterminer comment leurs données économiques sont collectées, utilisées et partagées.

Les données permettent aux communautés de mesurer leurs progrès, de défendre leurs intérêts et de dialoguer efficacement avec les agences gouvernementales, les partenaires industriels et les autres parties prenantes. En soutenant et en contribuant aux initiatives de données dirigées par les Autochtones, nous permettons non seulement aux peuples autochtones de façonner leurs récits économiques, mais nous contribuons également à une compréhension plus approfondie des défis et des opportunités uniques des économies autochtones.



NOTRE IMPACT

COLLABORATIONS, RECHERCHE ET PUBLICATIONS

Le plan stratégique 2020-2023 du CNDÉA a identifié des domaines prioritaires clés pour construire un avenir économique solide et améliorer la qualité de vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Le conseil a travaillé à aborder ces priorités en publiant des rapports, en créant des partenariats avec des organisations économiques autochtones, des institutions académiques et des communautés, et en continuant de conseiller le gouvernement sur le développement économique autochtone.

La Stratégie Économique Nationale Autochtones (SENA)

Le conseil a collaboré avec Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCIB), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), Indigenous Works et le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (Cando) pour élaborer la Stratégie Économique Nationale Autochtones (SENA). Ce groupe de travail principal a collaboré avec plus de deux douzaines d'organisations autochtones pour développer la stratégie. La SENA a été lancée en 2022.

L'Université des Premières Nations du Canada (FNUniv)

La FNUniv a été sollicitée pour développer un institut chargé de surveiller la mise en œuvre de la Stratégie Économique Nationale des Autochtones (SENA) et d'ajouter à la recherche connexe.

Le groupe de travail national sur l'approvisionnement autochtone (GTNAA)

Le groupe de travail national sur l'approvisionnement autochtone (GTNAA) comprend l'Assemblée des Premières Nations (APN), Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (Cando), le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCIB), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et le Conseil national de développement économique des autochtones (CNDÉA). En 2021, le groupe de travail a publié le rapport « Définir les entreprises autochtones au Canada ». Ce rapport propose des définitions pour garantir la légitimité des entreprises autochtones inscrites dans tout registre.

Revue des recommandations d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2019

Ce rapport revisite le rapport de 2019 sur l'évolution de l'économie autochtone et examine la réponse du gouvernement du Canada à ses recommandations. Le rapport lie les recommandations du rapport aux appels à la prospérité économique de la Stratégie Économique Nationale Autochtones (SENA). Pour chaque recommandation, le rapport identifie si des progrès ont été réalisés par le gouvernement fédéral ou s'il reste encore du travail à faire. Ce rapport a été publié début 2024.

Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones

Le rapport sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024 est la quatrième édition de ce rapport. Il examine l'emploi, le revenu, le bien-être communautaire, l'éducation, l'entrepreneuriat et le développement des entreprises, la gouvernance, les infrastructures, ainsi que les terres et ressources des communautés autochtones. Il inclura également une analyse fondée sur le genre, ainsi qu'une étude des différences d'âge et régionales. L'élaboration du rapport est guidée par un comité consultatif d'experts composé d'universitaires éminents de tout le pays. Le rapport de 2024 sera publié à la mi-2024.

Le Conference Board du Canada (CBOC)

Le CNDÉA a rejoint le Centre pour le Nord (CFN) et le Conseil des relations entreprises-autochtones (CIRC) du Conference Board du Canada en tant que membre participant consultatif autochtone. Les perspectives et les connaissances uniques aux membres du CNDÉA enrichiront grandement ces discussions et initiatives, contribuant à une recherche améliorée.



Photo de la réunion du conseil d'administration de l'automne 2022 à la Première Nation Dakota de Whitecap.



NOTRE IMPACT

PARTICIPATION AUX DIALOGUES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

2020

- Travaillé avec des organisations nationales de développement économique autochtone pour élaborer une Stratégie Économique Nationale Autochtones (SENA).
- Rencontré la sous-ministre adjointe, Kelley Blanchette, pour discuter des priorités en matière de marchés publics.
- Participé à la Conférence et Exposition Northern Lights. A participé à une table ronde dans le cadre de la série de conférences sur le développement économique autochtone, en partenariat avec l'Université de l'Île de Vancouver (VIU).
- Assisté à l'enregistrement d'un épisode du programme Ideas de la CBC avec Nalah Ayad.
- Présenté lors d'un séminaire organisé par le groupe de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- Assisté au forum du Conseil canadien pour le commerce autochtone et a participé à une table ronde sur les approvisionnement publics.
- Présenté le rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones du CNDÉA au Comité de la haute direction d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

2021

- Paneliste lors du panel « Économie autochtone post-COVID » au 10e Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Membre du cercle de conseillers de l'initiative « Honoring Nations Canada » de Fulbright Canada, conçue pour financer des opportunités d'échange, attribuer des prix nationaux, soutenir la recherche et identifier les meilleures pratiques en matière de gouvernance autochtone au Canada.
- Rencontré Larry Schembri, sous-gouverneur de la Banque du Canada, pour discuter des travaux du CNDÉA et du rôle des banques et des institutions financières.
- Participé à un groupe de travail autochtone sur la politique étrangère féministe, par le biais de discussions facilitées avec Affaires mondiales Canada.



NOTRE IMPACT

PARTICIPATION AUX DIALOGUES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

2022

- Participé à l'engagement de RCAANC sur les enjeux internationaux autochtones.
- Participé aux travaux du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord à la Chambre des communes.
- Assisté et participé à l'atelier de l'OCDE sur les communautés autochtones, intitulé « Investir dans les communautés autochtones : réduire les inégalités et augmenter les opportunités ».
- Assisté et participé à l'événement de ProChile sur les femmes/Q&R, « Ouvrir des voies pour les femmes et les peuples autochtones : Canada ».
- Participé au forum « Réconciliation économique et mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ».
- Présenté au Symposium minier du Nunavut.
- Assisté à la conférence Expo Labrador 2022 et a présenter la Stratégie économique National Autochtone dans le cadre d'une table ronde sur le développement économique dirigé par les autochtones.
- Participé au Forum de développement économique de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique.

2023

- Contribué au rapport de la Banque du Canada sur la réconciliation économique autochtone.
- Rencontré le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à Whitehorse, au Yukon, pour donner des conseils sur l'amélioration des infrastructures d'information et de communication pour les communautés autochtones éloignées. A également rencontré la présidente du CRTC.
- Présenté devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'industrie et la technologie sur le sujet « Développement et soutien de l'industrie du recyclage des électroniques, des métaux et des plastiques ».
- Présenté lors de la table ronde virtuelle sur l'entrepreneuriat autochtone, en soutien à l'examen législatif de la Banque de développement du Canada (BDC).
- Pris la parole lors de la table ronde de l'industrie du cannabis avec le groupe d'experts sur l'examen de la Loi sur le cannabis.
- Présenté au Comité des sous-ministres sur la réconciliation autochtone.
- Participé à la table ronde organisée par le greffier du Conseil privé et le sous-ministre des Ressources naturelles sur la réconciliation économique autochtone dans les secteurs des ressources naturelles.
- Présenté à l'Association des arpenteurs de terres du Canada sur « Perspectives autochtones pour une gouvernance foncière durable ».
- Pris la parole au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones au sujet du projet de loi C-29.
- Présenté à la délégation de Te Puni Kōkiri en Nouvelle-Zélande sur la réconciliation économique au Canada.



À PROPOS DU CONSEIL

Le Conseil national de développement économique des autochtones est un conseil nommé par le ministre, établi en 1990. Le mandat du Conseil est de fournir des conseils stratégiques en matière de politiques au gouvernement fédéral sur le développement économique autochtone au Canada.

Les membres du CNDÉA sont des leaders d'affaires et communautaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis provenant de tout le Canada. Cette diversité de connaissances et de perspectives aide les gouvernements à prendre en compte et à répondre aux besoins et aux circonstances uniques des peuples autochtones d'un océan à l'autre.

Le Conseil conseille plusieurs ministères et agences fédéraux dont le mandat et les responsabilités visent à promouvoir la participation économique et au marché du travail des autochtones.

La vision du Conseil est celle de l'autosuffisance économique autochtone et de l'égalité socio-économique avec le reste du Canada. Notre mission est de soutenir l'inclusion économique et les opportunités pour les autochtones et d'autonomiser les peuples autochtones afin qu'ils aient une voix dans les politiques gouvernementales.

Le Conseil estime que le développement économique autochtone est essentiel au renouvellement de la relation de nation à nation entre le Canada et les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.



Photo de la réunion du conseil d'administration de mai 2024 à la Première Nation de Millbrook. De gauche à droite: Dr. Marie Delorme, Hilda Broomfield Letemplier, Chef Terrance Paul, Sandra Sutter, Dawn Madahbee Leach, Michael Bonshor, Victoria LaBillois, Bob Dickson



NOS MEMBRES DU CONSEIL



Dawn Madahbee Leach
Président, Ontario
Première Nation
Aundeck Omni Kaning
Directrice générale
Waubetek Business
Development
Corporation



Victoria LaBillois
Vice-Président Québec,
Listuguj
Première Nation Mi'gmaq
Propriétaire de Wejipeg
Excavation et de Wejuseg
Construction Inc.



Chief Terrance Paul
Membre à titre particulier,
Nouvelle-Écosse
Première Nation
Membertou
PDG de Membertou
Development Corporation



**Hilda Broomfield
Letemplier**
Membre, Terre-Neuve-et-
Labrador
Inuit
Présidente/Directrice
générale, Pressure Pipe
Steel Fabrication Ltd.



Bob Dickson
Membre, Ontario
Première Nation Lac Seul
PDG d'un groupe
d'entreprises appartenant
à la Première nation
Attawapiskat.



Sandra Sutter
Membre, Alberta
Métis
Gestionnaire des
partenariats avec les
Autochtones pour PTW



Michael Bonshor
Membre, Colombie
Britannique
Première Nation
Dzawada'enuxw de
Kingcome Inlet.
President et PDG de
Visions First Nations
Financial Services/
Ki'mola Indigenous
Capital



Dr. Marie Delorme
Membre, Alberta
Métis
PDG de The
Imagination Group of
Companies



NOS MEMBRES DU CONSEIL



Dr. Ruth Williams
Membre, Colombie
Britannique
Première Nation High Bar
Conseiller d'affaires/Chef de
projet du projet Pathways to
Technology avec All
Nations Trust Company



Maxime Vollant
Membre, Quebec
Innu Première Nation
Pessamit
Responsable des relations
autochtones à la société
minière Rio Tinto-IOC



Andy Moorhouse
Membre, Quebec
Inuit
Vice-président du
développement économique,
Société Makivik



Danielle Levine
Membre, Colombie
Britannique
Métis
Entrepreneur et
propriétaire de Danielle-
Levine Consulting



Dana Soonias
Membre, Saskatchewan
Première Nation Red
Pheasant
Directeur du développement
économique et des services
de formation professionnelle
au Conseil tribal de
Saskatoon